



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 13 novembre 2018

Au Conseil général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 17/18 relative au budget de l'année 2019

II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration générale

101.300.00 Salaires aux commissions

Le budget transmis par le bureau du conseil est de Fr. 11'000.00 ce qui correspond à Fr. 1'550.00 de salaire fixe pour le bureau et Fr. 9'450.00 (270 heures à Fr. 35.00) pour les salaires horaires des commissions et conseil.

150.351.00 Participation aux écoles de musique (LEM)

En ce qui concerne la participation aux écoles de musique, la facture s'élève à Fr. 9.50/habitant, soit Fr. 6'000.00. Pour la subvention des études musicales, nous reportons la même somme que l'année dernière pour la subvention aux écoles de musique, soit Fr. 600.00.

2. Finances

210 Impôts

Ce compte prévoit l'augmentation du taux d'imposition de 65 % à 68 % et une légère hausse d'encaissement des personnes physiques, correspondant à l'augmentation démographique. Les recettes d'impôts passent de Fr. 1'225'400.00 au budget 2018 à Fr. 1'329'100.00 pour les pronostiques 2019.

Péréquation directe horizontale

L'alimentation du fonds de péréquation s'élève à Fr. 371'700.00 et le retour de ce même fonds est de Fr. 256'700.00, soit un solde négatif de Fr. 115'000.00. Il est prévu de recevoir en retour Fr. 108'500.00 pour les transports et Fr. 25'900.00 pour les forêts.

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

310.318.01 Honoraires PGA (révision du plan de zone)

Le dossier de révision de notre PGA a pris un peu de retard sur le planning prévu lors de la présentation du préavis, les démarches étant plus longues qu'estimées. C'est pourquoi nous prévoyons une somme moins élevée pour 2019 que celle présentée sur le plan de financement, soit Fr. 30'000.00. L'enveloppe totale reste inchangée.

310.435.00 Exploitation des gravières

La Maison Cand-Landi nous a informé que nous pouvons toujours compter sur une redevance de Fr. 10'000.00 pour l'exploitation de la gravière du Moty pour 2019.

35 Bâtiments

352.314.01 Grande salle : entretien du bâtiment

Ce poste se monte à Fr. 14'900.00, majoritairement consacré à la sécurisation sur le toit des locaux à engins, afin de terminer les issues de secours.

352.427.00 Location grande salle

Avec les rénovations des Grandes salles de Rances et Method, nous prévoyons quelques locations supplémentaires de la part des sociétés de ces deux communes.

4. Travaux

430.314.02 Entretien et réfection des routes

L'Etat va faire un entretien complet de la route de Valeyres-sous-Rances à Rances et de ce fait, nous allons profiter pour refaire le tronçon sur notre propriété, soit du panneau d'entrée de village jusqu'au bout de la passerelle. Ces travaux sont estimés à Fr. 70'000.00.

430.314.03 Signalisation routière

Avec les années et le trafic, le marquage au sol s'efface à quelques endroits. Nous avons budgétisé Fr. 10'000.00 pour ces réfections.

430.314.06 Entretien éclairage publique

La quasi totalité de nos candélabres sont de nouvelle génération, mais il en reste encore quelques-uns que nous devons changer. Pour l'année prochaine, un montant de Fr. 16'000.00 est prévu pour la dernière étape.

435.480.09 Prélèvement sur fonds de réserves

Afin de ne pas grever les recettes d'impôts et taxes annuelles pour ces travaux non courants, nous proposons de prélever Fr. 96'000.00 sur les fonds de réserves pour compenser ces dépenses.

440.311/314.00 Entretien fontaines, parcs et cimetière

La fontaine de l'église, un chemin d'accès à la porte latérale de la même église et une pergola pour la place de jeu, sont les principales dépenses de ces postes.

451.318.00 Enlèvement des ordures

Les frais pour l'enlèvement de ordures de Strid, Cottens, Valebin, etc., devraient s'élever à Fr. 57'800.00.

451.434.00/01 Taxe ordures ménagères et encombrants

En attendant le nouveau règlement concernant les ordures ménagères et afin de s'approcher quelques peu de l'équilibre de ce compte, nous avons augmenté les taxes jusqu'au maximum autorisé par le règlement actuel. La taxe forfaitaire de Fr. 33'400.00 correspond à 530 abonnés à Fr. 60.00 et 41 entreprises à Fr. 40.00. La taxe pondérale de Fr. 30'000.00 se rapporte à un calcul basé sur la période de janvier à décembre 2017 à Fr. 0.60.

460.352.00 Part à l'association - AIVM

La révision du règlement est aussi en cours et l'ancien nous permet d'augmenter jusqu'à Fr. 162.00/habitant. Nous prévoyons d'encaisser Fr. 162.00 par habitant soit Fr. 141.00 pour la taxe AIVM, Fr. 9.00 pour les micropolluants et Fr. 12.00 pour participer à l'entretien du réseau communal.

5. **Instruction publique et cultes**

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2019 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaires et secondaires. Ces charges devraient s'élever à Fr. 152'890.00 pour le primaire et Fr. 94'890.00 pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport est de Fr. 76'560 pour les deux cycles.

6. **Police**

650.352.0 Sapeurs-pompiers : part au centre de renfort

Pour le SDISPO d'Orbe et environs, notre participation pour 2019 reste stable, aux alentours de Fr. 23.00/habitant, et sera de Fr. 15'950.00.

660.351.00 Protection civile : part à l'ORPC

La participation à la nouvelle organisation de l'ORPC devrait se comptabiliser à Fr. 17.40/habitant, soit un total de Fr. 11'000.00 pour Valeyres-sous-Rances.

7. **Sécurité sociale**

71, 72 et 73

La subvention de l'ARAS (association régionale d'action sociale) sera de Fr. 15.00/habitant, soit Fr. 9'500.00 pour 630 habitants.

La facture de l'AJOVAL (accueil de jour des enfants) subit une augmentation de presque Fr. 30'000.00, passant de Fr. 132'300.00 à Fr. 159'200.00.

En ce qui concerne les UAPE (unités d'accueil pour écoliers), ce poste augmente de Fr. 20'000.00 pour l'année prochaine, notre participation sera de Fr. 30'000.00.

Une stabilité est prévisible pour l'AVASAD (association vaudoise d'aide et de soins à domicile) à Fr. 95.00/habitant totalisant Fr. 60'000.00.

La facture sociale devrait aussi subir une hausse de Fr. 26'900.00 pour totaliser Fr. 328'800.00.

81. Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal qui a subi une baisse de Fr. 11'100.00.

81.435.00/01 Vente d'eau et locations de compteurs

Le bouclage comptable du compte de l'eau potable est bénéficiaire depuis plusieurs années et comme les infrastructures sont en bon état (pas de gros entretiens à prévoir ces prochaines années), nous prévoyons une baisse de tarifs pour ce poste. La vente d'eau passera à Fr. 1.50/m² contre Fr. 2.00 auparavant et les locations de compteurs diminuera de moitié par rapport aux tarifs encaissés jusqu'alors.

III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissements liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.

Municipal responsable : Thierry Vidmer